

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Et le cinq juin, à 18 heures 00,

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PLANCHE, Maire.

Présents : Mesdames DELPY, EMENGAR, GABELLIC, RODRIGUEZ, TOCAVEN.

Messieurs ARNAUDET, BACHELARD, BOUYSSONNIE, LACHAIZE, PECHMEZAC, PLANCHE.

Monsieur Franck BOUYSSONNIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 24 avril 2026 qui est adopté à l'unanimité.

Election du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales :

Le Conseil Municipal procède à l'élection du délégué titulaire et des 3 délégués suppléants en vue des élections des Sénateurs qui se tiendront le dimanche 27 septembre 2026 à Périgueux.

Sont élus :

-Délégué titulaire : PLANCHE Jean-Pierre

-Délégués suppléants : RODRIGUEZ Marlène ; BACHELARD Bernard ; TOCAVEN Nathalie.

Présentation de demandes de subventions 2026 pour la FNACA du canton de Carlux ; pour l'Association Tour du Limousin Organisation et pour un voyage scolaire organisé par l'école Prats-de-Carlux :

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de la FNACA et de l'Association Tour du Limousin sollicitant une aide financière.

Le Conseil Municipal rejette la demande de la FNACA car cette année la cérémonie du 19 mars s'est tenue à Simeyrols qui a offert une coupe et le vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

Il rejette également la demande de l'Association Tour du Limousin car la Commune doit fournir des signaleurs bénévoles et ils préfèrent offrir aux bénévoles de l'organisation de la course cycliste, qui passera sur Simeyrols le 19 août prochain, un catering.

En ce qui concerne la subvention pour le voyage organisé par l'école de Prats-de-Carlux, Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 6 mars 2026 le Conseil Municipal avait émis un avis favorable pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 100 € par élève de Simeyrols participant au séjour, soit 2 enfants, il y a lieu à présent de délibérer.

Désignation de signaleurs bénévoles pour la course du 19 août 2026 : Monsieur le Maire expose que l'organisation du Tour du Limousin a demandé que les communes fournissent des signaleurs pour sécuriser les carrefours situés sur le tracé de la course. Monsieur BACHELARD demande quelle est la plage horaire à bloquer.

Monsieur le Maire explique que les signaleurs devront être en place entre 12h et 13h. Un représentant de l'organisation doit venir en Mairie courant juin pour donner toutes les précisions nécessaires, les bénévoles seront donc désignés lors de la séance de juillet.

Présentation d'un devis pour le remplacement de la chaudière de l'école :

Monsieur le Maire explique qu'il a été nécessaire l'hiver dernier de faire intervenir un réparateur pour la chaudière de l'école qui était en panne. Le réparateur, qui n'est ni fournisseur ni installateur de chaudière, a constaté que la chaudière était vétuste donc les interventions allaient se multiplier et les pièces de rechange allaient être difficile à trouver.

Monsieur le Maire présente un devis qui s'élève à 6 574.48 € T.T.C. Monsieur BOUYSSONNIE demande si d'autres devis vont être demandés et Monsieur PECHMEZAC confirme que par principe la Commune pourrait demander plusieurs estimatifs.

Madame EMENGAR demande si, en raison de la présence de l'école, il ne serait pas nécessaire d'installer une clim réversible. Monsieur le Maire explique que les murs du bâtiment sont épais et que toutes les fenêtres sont dotées de volets. Une PAC a un coût d'achat, d'installation et d'entretien trop important et les communes ne peuvent bénéficier d'aide à l'installation. De plus le bâtiment est ancien donc pas isolé selon les normes en vigueur, la PAC n'apporterait pas d'avantages et n'améliorerait pas le confort.

Un autre devis sera demandé. Question reportée à la séance de juillet.

Désignation d'un correspondant incendie et secours :

Madame RODRIGUEZ suggère que Monsieur LACHAIZE qui est déjà référent DFCI, soit désigné en tant que correspondant incendie et secours.

Monsieur BACHELARD demande quelles sont les missions de ce correspondant. Madame RODRIGUEZ, correspondant lors du mandat précédent explique que le correspondant doit information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours.

Monsieur LACHAIZE accepte cette fonction.

Monsieur LACHAIZE informe l'Assemblée qu'une réunion DFCI aura lieu à Simeyrols le 6 juillet prochain. Les communes du territoire de la CCPF sont également conviées. Madame RODRIGUEZ demande quel sera l'objet de cette réunion. Monsieur LACHAIZE précise que c'est une réunion d'information.

Monsieur BACHELARD demande à Monsieur le Maire l'avancée de l'ouverture de la piste forestière du Chemin des Randonneurs vers Prats-de-Carlux. Monsieur le Maire explique que les demandes d'autorisations des propriétaires sont en cours. Il y a quelques difficultés avec certains propriétaires mais le projet avance.

Remplacement du rétroprojecteur :

Monsieur PECHMEZAC fait remarquer, ironiquement, que ça s'appelle un vidéoprojecteur et non un rétroprojecteur. De plus il ne voit pas l'intérêt de changer cet appareil qui fonctionne de surcroît depuis l'achat d'un adaptateur pour connecter tout type d'ordinateur. Madame RODRIGUEZ précise que lors de la présentation du Conseiller au Décideur Locaux (CDL), des finances de la Commune, la projection a été émaillée de plusieurs dysfonctionnements.

Il est décidé qu'une recherche sur les produits proposés et leur prix soit réalisée et que le vidéoprojecteur sera vérifié.

DÉLIBÉRATION

N° 2026/19 – Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2026-05-19-00003 pris en date du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes EMENGAR, GABELLIC, RODRIGUEZ, M. PECHMEZAC. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué titulaire

Les candidatures enregistrées :
PLANCHE Jean-Pierre

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. PLANCHE Jean-Pierre : 11 voix

M. PLANCHE Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

N° 2026/20 – Attribution de subventions 2026.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 6 mars 2026, le Conseil Municipal avait émis un avis de principe favorable à l'attribution d'une subvention de 100 € par élèves de Simeyrois, participant au séjour scolaire à Ponts-de-Salars du 26 au 29 mai 2026 organisé par l'école de Prats-de-Carlux, soit pour 2 élèves.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'allouer les subventions suivantes :

Domaine voyage scolaire organisé par l'école de Prats-de-Carlux.

-Séjour scolaire mai 2026 école de Prats-de-Carlux : **200 € (deux cents Euros).**

Dit que ladite subvention sera versée à l'Association Ecoles & Cie,

Dit que la somme sera prélevée sur le compte 65748 du Budget communal 2026.

QUESTIONS DIVERSES

✓ Arrêt de la date pour la plantation du mai des élus et/ou le feu de Saint-Jean : Monsieur le Maire propose d'arrêter la date du 20 juin pour la plantation du mai des élus et d'annuler cette année le feu de Saint-Jean en raison d'une part des conditions de sécheresse et d'autre part pour que les 2 manifestations ne se télescopent pas avec des dates très rapprochées.

Monsieur PECHMEZAC exprime son incompréhension quant à l'annulation du feu de Saint-Jean et ajoute qu'il ne peut être présent le 20 juin prochain ayant déjà des obligations personnelles.

Madame GABELLIC ajoute qu'elle s'inquiète de la participation demandée aux élus pour l'organisation du cocktail dinatoire offert aux habitants. Monsieur le Maire rassure l'Assemblée en précisant que la répartition des frais sera calculée de façon dégressive entre le Maire, les Adjoints, le Conseiller délégué qui perçoivent des indemnités et les Conseillers Municipaux.

✓ Réserve Communale de Sécurité Civile : Monsieur le Maire donne la parole à Madame RODRIGUEZ. Elle distribue un acte d'engagement à chaque Conseiller pour les assurances. Elle joint à l'acte d'engagement une fiche pour le matériel personnel qui pourrait être mis à disposition de la RCSC en cas de crise.

En ce qui concerne le PCS, elle doit préparer des fiches, qui seront une note synthétique du DICRIM à faire distribuer à tous les administrés et finaliser les dossiers d'intervention selon chaque opération déclenchée.

✓ Monsieur le Maire expose qu'il a demandé à une entreprise d'intervenir pour déboucher le tuyau d'évacuation de la Fontaine du Strubil. Depuis que le tuyau est bouché, l'eau ne s'évacue plus, elle stagne au niveau de la fontaine entraînant une détérioration du terrain qui devient meuble et donc potentiellement de la structure de la fontaine.

✓ Monsieur LACHAIZE expose qu'il a participé à une réunion SCoT en présence des représentants des 6 communautés de communes et de certains PPA. Il rédigera une note qu'il transmettra à tous les Conseillers.

✓ Mardi 9 juin Monsieur LACHAIZE avec l'Agent technique installent les ganivelles autour des bâches incendie pour couper la vue. Si nécessaire, des plantes habilleront cette clôture mais ça sera à étudier car si des plantations doivent être faites, ça demandera après du temps d'entretien.

✓ Samedi 6 juin fêtes des vergers à Saint-Julien-de-Lampon : Chaque commune du territoire de la CCPF qui a un verger aura un stand de présentation. Monsieur LACHAIZE dit qu'il faudra y être à 9h30. Pour le stand de Simeyrols il a fait des affiches pour présenter la genèse du verger et son évolution. Madame EMENGAR précise qu'il y aura également sur place la sculpture de l'insecte géant créée par les élèves. Monsieur le Maire ajoute que la fête du verger de Simeyrols s'est très bien passée mais qu'il a constaté qu'il y avait peu de Simeyrolais.

Monsieur PECHMEZAC rappelle que c'est aux Conseillers de faire vivre le site internet de la Commune, il a en effet mis un article pour la fête du verger de Simeyrols mais il demande que Madame EMENGAR qui a écrit un article pour le Sud-Ouest et l'Essor Sarladais lui transfère un article à publier sur le site.

La séance est levée à 18 heures 59.

Le Maire
PLANCHE Jean-Pierre



Le Secrétaire de séance
BOUYSSONNIE Franck

